

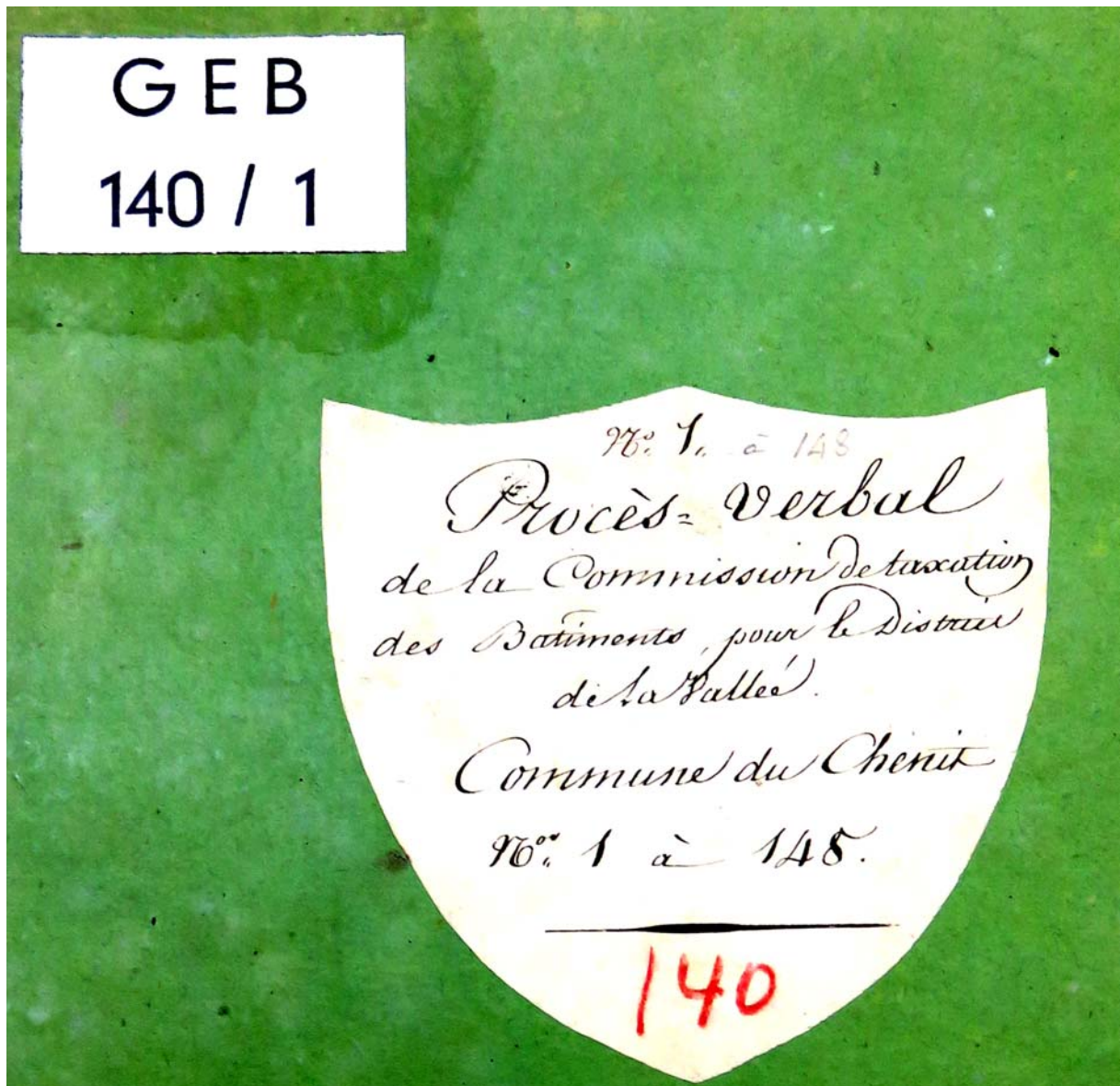
Inventaire sur les maisons de 1837

Cet inventaire, dont nous avons pris des copies, photocopies pour Le Lieu et L'Abbaye, photographiques pour le Chenit, figure aux ACV sous les cotes indiquées ci-dessous.

Les enquêteurs, personnes qualifiées dans le bâtiment de la région, pour chaque commune, se rendirent dans tous les bâtiments, alpages y compris. Ils notèrent leurs appréciations et renseignements selon un canevas préétabli.

Il est presque inutile de dire que la matière de ces enquêtes est rigoureusement indispensable à tous ceux que nos vieilles maisons intéressent.

Il y est fait référence, par différents numéros, au cadastre de 1814. Il faut avouer qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver de par une clarification pas toujours évidente.



1.

Du 18. Oust 1837.

(Commune) du Chevit
sont présents: M. Me. Meylun, Rochas
et Aubert

La Commission se réunit au Sarcin à
sept heures Du matin sous la présidence De M^r.
Meylun, Elle décide de commencer ses opérations
(dans cette commune) par les bâtiments qui se
trouvent sur les montagnes, d'abord pour profiter
de la belle saison & du beau temps, et par ce que
le Recenseur du District n'ayant pu remettre en vue
les Tableaux de la commune, il n'aurait pas été facile
de s'occuper des maisons & autres bâtiments portés au
Cadastre.

Il existe des Plans géométriques de tout le
Territoire de la Commune du Chevit dressés par
le Commisairé Bissudet en 1808, 9, 10, 11, 12, 13 & 1814.
Lesquels ont été remis à la Commission pour être
à sa disposition.

Puguet, Edouard, Frédéric et David - tous
frères.

Sur les Communes au Dessus du Solliet.
Patrimoine leur appartenant, un Chalet de la
contenance de 10 p. Tois, Plan fol. 74. sur le N^o 111.
article 3443. sur le Plan pas un Tableau

Juste valeur fr. 300.
Parable charges, cloisons et cloisons en bois, sans une
pierre

N^o 1.
Call 52

o
en 3443.

+

GEB

140 / 2

N^o. 2 - 149 à 307

Procès-verbal
de la Commission d' taxation
des Bâtimens, pour le District
de la Halle.

Commune du Chenix

N^o. 149 à 307.

140

GEB

140 / 3

N^o. 3. 308 à 458

Procès-verbal
de la Commission de taxation
des Bâtimens, pour le District
de la Vallée.

Commune du Chenis

N^o. 308 au 458.

140

1.

Du 26. septembre 1837.
Suite de la séance de ce jour.

Commune du Petit

La Commission toujours composée de
M^{rs}. Meylan, Rochat & Aubert.

N. 459.
Cabl. 44.

3426.

Reymond, David-Joseph feu Joseph.
Au Vertuzet, une maison d'habitation, four,
grange et écurie.

Dentique au Tableau & au Plan.

Prix de l'ancien fr. 3400.

Conservation 3. age 136 ans.

Valeur locative présumée fr. 16.

Prix de vente présumé fr. 800.

Juste valeur fr. 1100.

Batiment en mauvais état, charpente médiocre,
construction & distribution idem, un rez de chaussée
seulement, bon sol, situation isolée.

N. 460.
Cabl. 44.

Du 3411.

à l'occident

Reymond, Charles-Henri feu Joseph.
Au Vertuzet, une maison d'habitation, four, grange
et écurie.

Dentique au Tableau & au Plan.

Prix de l'ancien fr. 1700.

Conservation 4. age 96 ans.

Valeur locative présumée fr. 16.

Prix de vente présumé fr. 600.

Juste valeur fr. 800.

Moyenne charpente, construction & distribution
irrégulière, un rez de chaussée et une chambre au dessus,
bon sol, situation isolée.

Reymond

GEB

140 / 5

N^o 5. 593 à 723

Procès-verbal
de la Commission de taxation
des Bâtimens, pour le District
de la Salle.

Commune du Chenis

N^o 593 à 723.

140

GEB

140 / 6

76: C. 724
Procès-verbal
de la Commission de taxation
des Bâtimens pour le District
de la Pallee.

Commune du Chenit

deuxième Cahier.

140

*Louis-Abraham Meylan
Louis-Alexandre Rochat
Daniel Aubert*

*Commune du Lieu
Enquête sur les maisons
1837*

Éditions le Pèlerin

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

HORS-SERIE NO 6

Louis-Abram Meylan, Louis-Alexandre Rochat, Daniel Aubert

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DU DISTRICT DE LA VALLEE POUR
L'EVALUATION DES BATIMENTS DE LA COMMUNE DU LIEU

1837

original aux ACV

EDITIONS LE PELERIN

Introduction

La référence concernant cette enquête de 1837 nous a été révélée par l'excellent ouvrage de Daniel Glauser "Les maisons rurales du canton de Vaud, tome I, le Jura vaudois et ses contre-forts". Il nous tardait de connaître ce document découvert bientôt aux ACV auprès desquelles on put obtenir une copie. Vous avez celle-ci sous les yeux, simplement que le format original a été quelque peu réduit afin de pouvoir être reproduit en A4.

Ce document exceptionnel, que l'on peut considérer un peu comme le prolongement tardif du cadastre de 1812, constitue un véritable ouvrage de référence en lequel nous pûmes piocher à loisir. On y retrouve nos villages de la première moitié du XIXe siècle alors que l'ensemble des toits des bâtiments étaient encore recouverts de tavillons. C'étaient donc des agglomérations remarquables de par l'unité des matériaux utilisés. Celle-ci a été bientôt rompue avec un matériel importé d'ailleurs, ardoises, tuiles, tôles et enfin, la cerise sur le gâteau, éternit! Ces matériaux si disparates allaient ainsi mettre à mal la beauté ancienne de nos villages, allaient gommer ce gris uniforme qu'il serait extraordinaire de revoir. Si les tôles en quelque sorte s'imposèrent plus encore que d'autres couvertures, si leur couleur rouille quand elles ont vieilli s'intégra dans le paysage, il est vrai que cet aspect métallique, surtout quand il s'agit des façades, donne un sentiment parfois douloureux de négligé, voire de misère. La tôle assurément n'est pas le matériau du riche! Mais il avait son plus grand avantage en ne surchargeant pas trop les poutres des toits qu'à la suite du tavillon on put garder sans changement.

Revenons à l'enquête de 1837 qui fut aussi menée, signalons-le ici, pour les communes de l'Abbaye et du Chenit. Elle fut exécutée par trois citoyens de la Vallée désignés pour cela par l'Etat de Vaud. Le travail accompli avec une rapidité surprenante, le fut pourtant dans les meilleures conditions et avec un sérieux digne des meilleurs éloges. La qualification évidente de ces messieurs donne en conséquence un document sur lequel on peut s'appuyer pour obtenir une foule incroyable de renseignements.

Il n'est pas nécessaire d'en dire plus. La ci-présente brochure, pour le cas où vous la consulteriez!, vous rendra d'inesestimables services, et vous procurera de surcroît un immense plaisir à retrouver dans leur réalité nos vieux villages et hameaux.

Les Charbonnières, en avril 2003:





GEB
141 / 1

Procès-verbal. - cont. de l'année

1

Du 10^e Juillet 1837
Commune du Pieu.

Présents: M^{rs}. Meylan, Rochas
et Dubert

La Commission venant du Pont-
commun de l'Abbaye, où elle a opéré, se
réunit à la Maison commun. Du lieu à
huit heures du matin, sous la présidence
de M^r. Meylan.

Le Procès-verbal de la séance de hier
est lu et approuvé, puis les évaluations
des bâtiments dans la commune du lieu
sont commencées.

La Commune possède un plan géométrique
levé en 1811, 1812, 1813 et 1814.

N^o 1.
Tab. 72.

118.

Meylan, Philippe, Syndic, feu David.
Au Village du lieu, une maison d'habita-
tion, comprenant deux logements, un au plain-
pied, et un à l'étage, four, grange et écurie,

Doncopia au Tableau 4 au lieu, sauf que
certainement a été un peu retranché du côté méridional
ce qui ne le diminue pas seulement de 2 toises.

Prix de l'achat fr. 5000

Conservation 5, au plus de 100 ans,

valeur locative présumée fr. 60

Prix de vente présumé fr. 2400

Juste valeur fr. 3200

Cette maison a une bonne charpente, les
pièces en sont trop grandes; elle est d'une construction
dispendieuse, élevée sur un sol humide: sa
situation est avantageuse.



GEB
141 / 2

*Louis-Abraham Meylan
Louis-Alexandre Rochat
Daniel Aubert*

*Commune de l'Abbaye
Enquête sur les maisons
1837*



L' ABBAYE.

Vue prise sur le Pont de la Lyonne.

Éditions le Pèlerin

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

HORS-SERIE NO 5

PROCES-VERBAUX DE LA COMMISSION DU DISTRICT DE LA VALLEE
POUR L'EVALUATION DES BATIMENTS DE LA COMMUNE DE L'ABBAYE

1837

Font partie de la commission: Louis-Abram Meylan
Louis-Alexandre Rochat
Daniel Aubert

Original aux ACV, sous la cote: GEB 139, 1 à 3

EDITIONS LE PELERIN

Introduction

Pour toutes recherches historiques concernant une commune donnée de la Vallée de Joux, il existe des documents de base indispensables, lesquels ne peuvent être négligés sous aucun prétexte.

Pour la commune de l'Abbaye nous donnerons les suivants:

- 1) Registre des bois de construction pour la commune de l'Abbaye, ACA, 1790-1851, KH 105.
- 2) Registre des bois de construction pour les trois communes de la Vallée, 1832-1838, ACL, S9.
- 3) Plan du territoire de l'Abbaye levé en 1812 par Georges-Louis Wagnon, GAB3 (original aux ACV).
- 4) Procès-verbal de la Commission du District de la Vallée pour l'évaluation des bâtiments de la commune de l'Abbaye (ACV GEB 139, 1 à 3), 1837.
- 5) 1886-1899, cadastre de la commune de l'Abbaye (GAB29 et GAB30). Original antérieur de quelque 10 ans aux ACV.
- 6) Cadastre de la commune de l'Abbaye, 1876, Samuel Barraud, maître arpenteur, un volume manuscrit (ACA, GAA7).
- 7) Cadastre de la production agricole, par Georges Vagnières, Département fédéral de l'économie publique, division de l'agriculture, 1973.

La plupart de ces enquêtes et études figureront un jour dans les productions le Pèlerin.

Les registres GEB 1 à 3 des ACV constituent la présente brochure. Ils établissent la situation complète de tout le patrimoine bâti de la commune de l'Abbaye. On avait déjà pu découvrir celui-ci, sur plan, en 1812. Nous retrouvons une forme purement descriptive quelque vingt ans après. Cette matière complète donc et prolonge admirablement le cadastre de 1812. Il est simplement dommage

une telle enquête sur les bâtiments n'ait pas été faite, ne serait-ce par exemple que tous les vingt-cinq ans. Les données offertes par une telle matière seraient très utiles.

En l'absence d'autres enquêtes de ce genre, nous ne retrouverons, à notre connaissance tout au moins, le patrimoine bâti qu'en 1886-1899, selon les ACA, quelque dix ans plus tôt selon les ACV. Cela laisse un trou regrettable d'une cinquantaine d'années.

L'enquête de 1837, une même existe pour le Lieu, idem pour le Chenit, est magistrale. Elle est menée tambour battant et avec une rigueur toute professionnelle par l'équipe des taxateurs, un groupuscule exemplaire qui, de par son travail minutieux, permet à l'historien d'aujourd'hui de retrouver toutes ces vieilles bâtisses - on travaille d'après les plans cadastraux de 1812 - dont on décrit la situation, l'âge, l'état de conservation et pour lesquels on donne une valeur approximative. Bien entendu on donne le nom du ou des propriétaires dont le père souvent est cité.

Ce document avait le désavantage de n'être offert que par les ACV où il fallait se rendre pour le consulter. Qu'il ait pu être reproduit permettra de le mettre de manière plus aisée à la disposition de chacun.

Le travail pour vous le proposer sous sa forme actuelle n'est pas si simple qu'il y paraît. Le processus est le suivant: photocopie de l'original par les ACV, réduction format A4 par nous-même, découpe, collage, impression, assemblage. Mais avec la certitude de faire oeuvre utile, c'est là un travail qui s'accomplit avec plaisir.

Que ce nouveau petit opuscule puisse servir aux historiens du futur, nous comble.

Bienvenue dans le patrimoine bâti de la commune de l'Abbaye.

Les Charbonnières, en avril 2003:





GEB
139 / 1

Procès-verbal, Des opérations
de la Commission du District De
La Vallée, pour la Révision Du Cadastre
Des Bâtimens.

Séance Du 20. Juin 1837.

Hameau Du Port, Commune De St. Abbay.

Présents: M^{rs}. Louis-Abram Meyerhan, Louis
Alexandre Rochat et Daniel Aubert.

Présidence De M^{rs}. Meyerhan.

La séance est ouverte à neuf heures Du
matin.

Monsieur le Président, donne communication
Des nouvelles Instructions qu'il a reçues De la
Commission centrale, Il dépose en outre sur
le Bureau le Registre Des Verbaux Des précédentes
séances, le Tableau Des bâtimens déjà évalués
que la dite Commission a renvoyés; plus une
lettre De celle-ci sous Date Du 1. Oct. Donnant
quelques observations sur le travail fait par la
Commission De ce canton. Après examen Dudit
sur l'impression expresse qui est faite elle décide de
recommencer ses opérations par les bâtimens Du village
Du Port, dans le même ordre qu'elle les avait commencés,
ainsi qu'il suit:

Mais avant cela, Monsieur le Président,
soumet encore à la Commission une Circulaire
Du Département Des Finances sous Date Du 15 Mai
1837, par laquelle il expose qu'il serait intéressant

(2)

De constater l'état des caves d'une manière exacte, pour les vases qui peuvent s'y trouver et ceux qu'elles pourraient contenir, et pensant que les Commissions pourraient pourvoir à ce travail sans entraver ni retarder celui qui leur est spécial, il les invite à le remplir, au moyen d'un carnet ou il serait inscrit les notes prises à cet effet.

La Commission délibérant sur cet objet a considéré que les caves qui se trouvent dans ce District étaient en général seulement destinées à y réduire les provisions d'un mariage pour les garantir du gel en hiver et les tenir dans une fraîcheur convenable en été, qu'il y en avait très-peu ou il y eût des vases à vin si ce n'est si ce la quelque petit tonneau pour l'usage exclusif des propriétaires, que ces caves étaient peu profondes de manière à ne pousser ni planer des grands vases, en outre que les renseignements qui seraient donnés à leur égard paraîtraient assez incertains. Toutefois voulant satisfaire au vœu du Département la Commission décide qu'elle prendra les notes demandées sur les caves de son ressort, si après les observations qui viennent d'être faites, le Département l'exige.

En conséquence la Commission se libère d'envoyer au Département des Finances pour lui exposer la chose.

N^o 1.
Tabl. 19.

209.

RoCHAT, Jean Samuel, de Sélis.

Au Port, Maison d'habitation avec grange et écurie, laquelle a été agrandie de 120 piés sur le N. E. du plan 96. et 98. au Tableau et au plan pour les numéros, mais le Tableau et le plan ne portent qu'une maison.

La construction de cette maison est un peu légère.
Prix d'achat fr. 1000, conservation 5. ans 40 ans

(Valeur)

valeur locative présumée fr: 16. —

Prix de vente réel fr: 400 — présumé fr: 460 —

Juste valeur 650

Les Plans de la commune de N.º Abbay existants ont été levés les années 1811, 12, 13 et 1814.

La séance est levée à deux heures après midi, pour être reprise à trois heures et demie.

La séance a été reprise à trois heures et demie.

N.º 2.
Tabl. 21)

169.

Rocheat, Louis Antoine, feu Rodolphe Mercadier au Pont, une maison d'habitation grande, située

Le Tableau ne porte qu'une maison, quoiqu'il s'agit d'un bâtiment qui a été construit sur deux le principal comme il est actuellement. Le Plan ne porte non plus qu'une maison. S'entendra au Plan et au Tableau pour le reste.

Ce bâtiment ancien reconstruit en grande partie depuis peu d'années.

Prix de Revient fr: 3000, construction C.

âge, plus de 80 ans.

Valeur locative présumée fr: 40.

Prix de vente présumé fr: 1700 —

Juste valeur 2200 —

N.º 3
Tabl. 21)

152

Rocheat, Jacques David, feu Louis Chau

au Pont, une maison d'habitation, une grande, située et place.

Le Tableau et le Plan ne portant qu'une maison et plus. S'entendra aux mêmes pour le reste.

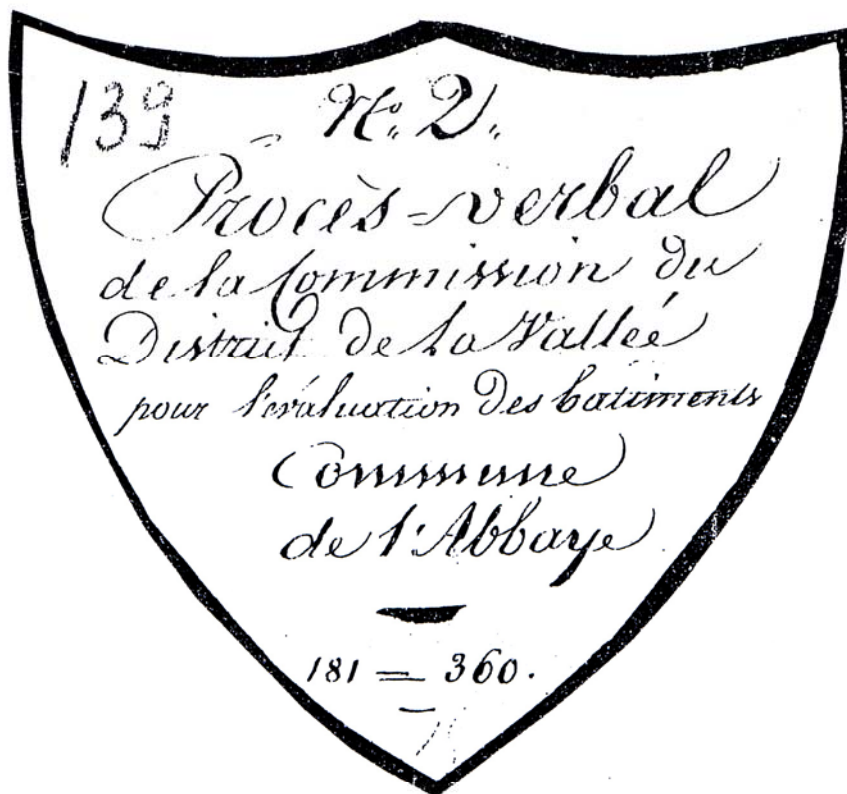
Prix de Revient fr: 1600 — construction C,

âge, plus de 50 ans

Valeur locative présumée fr: 30 —

Prix de vente présumé fr: 1700 —

Juste valeur 1200 —



GEB
139 / 2